

Bonne et heureuse année 2026 à vous, vous qui faites le choix de manger bio, de vous fournir localement, de cuisiner, de nous faire vivre !

Nos souhaits pour le GAEC cette année sont la prospérité, l'équilibre (qu'il soit financier, mais aussi dans nos vies personnelles et professionnelles), et surtout la stabilité. Mais 2026 sera encore une année de changements avec :



- des projets qui on l'espère verrons le jour au plus vite comme notre nouvelle extension de bâtiment. Elle accueillera principalement un fournil tout neuf, plus spacieux, lumineux, pratique... On compte toujours sur vous pour nous aider en chantier participatif. Des appels seront faits prochainement. Malgré le retard pris nous sommes confiants pour la suite.

- des enjeux agronomiques de taille pour reformer des stocks de lin, lentille et sarrasin, en diminution suite aux récoltes infructueuses la dernière saison. Ainsi qu'une meilleure récolte de pommes de terre qui vont nous manquer en ce début d'année...

- mais aussi le souhait de départ d'associé. En effet Damien nous a annoncé en cette fin d'année 2025 sa volonté de quitter le GAEC. Nous sommes donc dans une nouvelle démarche de recrutement, à bon entendeur !!

Le début d'année est aussi marqué par la fin du congé parental et le retour sur la ferme de Mathilde ; et suite à la bonne expérience vécue avec nos supers remplaçants, l'embauche une journée par semaine de Marius, salarié à temps partiel chez Vincent notre voisin maraîcher.

Nous envisageons également une augmentation de nos prix dès ce début d'année pour être plus en phase avec la réalité de nos charges et sécuriser la ferme qui reste parfois dans un équilibre précaire (sans faire de catastrophisme !). Et peut-être nous permettre l'embauche d'une personne à temps partiel, une solution envisagée pour permettre à nos projets d'aboutir en nous soulageant sur des activités indispensables mais chronophages comme la collecte du fumier pour l'amendement, la confection des crackers, ou la préparation des commandes.

Ces nouveaux prix n'auront évidemment pas d'impact sur le contrat en cours. Ils ne prendront effet qu'au prochain contrat pour les Amapiens. De plus le prix du vrac appliqué en Amap sera toujours plus avantageux, nous y tenons !

Comme évoqué plus haut la récolte de pommes de terre étant maigre cette année, nous arrivons sur une fin de stock... Pour honorer vos commandes, nous gardons notre stock pour les Amaps. Cependant, pour des raisons pratiques et écologiques (ne pas garder une chambre froide en marche pour quelques pallox), nous vous livrerons les pommes de terre en février (même celles prévues en Mars). Nous nous excusons pour les quelques-uns qui se retrouveront avec un stock de patates conséquent. Au frais et à l'abri de la lumière vous pourrez les conserver un mois de plus sans soucis.

Autre nouvelle : pas de soupe de pois cassés en janvier. Les pois ne sont pas encore cassés. Ils attendent patiemment leur tour... La livraison en janvier ne pourra être assurée comme prévue mais dès leurs réceptions nous les distribuerons en priorité !

A bientôt pour les retrouvailles 2026 !



©David Darraud - Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

L'équipe Pachamama